

# CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE DU 8 JUIN 2020

Le Conseil Supérieur de l'Énergie s'est réuni le 8 juin pour examiner différents textes portant sur les modalités d'ouverture du marché du gaz et sur plusieurs programmes de certificats d'économie d'énergie.

## OUVERTURE DES MARCHÉS DU GAZ : FO DÉFEND LES OPÉRATEURS HISTORIQUES, ENGIE ET LES ELD

En déclaration préalable, FO a rappelé son hostilité à l'ouverture des marchés du gaz qui se traduira par la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour les consommateurs domestiques au 30 juin 2023. Cette décision résulte des directives européennes que FO a condamnées, mais aussi d'un jugement du Conseil d'État et du vote de loi Énergie Climat par le Parlement qui se sont inclinés devant cet oukase de Bruxelles.

Pourtant, comme les électriciens, les gaziers assurent un service public et ont apporté une contribution importante lors de la crise sanitaire.

Les deux projets d'arrêtés visaient à définir dans quelles conditions les concurrents des opérateurs historiques gaziers pouvaient obtenir la possibilité de démarcher les clients restés au TRV jusqu'en 2023, tout cela dans un objectif de soi-disant « dynamiser la concurrence ».

Lors des débats, l'ANODE (Association des alternatifs) menée par Total Direct Énergie a déposé plusieurs dizaines d'amendements pour avoir accès au maximum de données et se contenter d'une simple non-opposition des clients.

Un débat a eu lieu en particulier sur la question du recueil du consentement des clients domestiques pour obtenir les données personnelles permettant de les démarcher commercialement. La loi prévoit que les opérateurs historiques doivent adresser à leurs clients au TRV un message leur demandant s'ils acceptaient d'être contactés par des concurrents le leur demandant, et ceci selon les modalités suivantes : jusqu'au 30 septembre 2022, les clients doivent donner expressément leur accord alors qu'à partir de cette date, une non-réponse c'est-à-dire une non-opposition suffira...

Suite à une demande de la CNIL, que FO a défendue en séance, le texte prévoit, ce qui a fait hurler l'ANODE, que les consommateurs qui refuseront de recevoir des mails ou des courriers des concurrents pourront le dire une fois pour toutes.

Mais au-delà de ce débat important, qui intervient d'ailleurs au moment où une proposition de loi sur l'interdiction des démarchages



téléphoniques dans le domaine de la rénovation énergétique, est en cours d'être votée par le Parlement, FO a voté contre ces textes qui actent l'ouverture des marchés.

Les textes ont néanmoins été adoptés par 9 pour et 2 contre (FO et CGT).

## **CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE) : TOUJOURS PLUS !**

Deux textes étaient présentés sur ce sujet. Rappelons que les CEE correspondent à des obligations pesant sur les énergéticiens et qu'elles pèsent au final sur les tarifs d'électricité, de gaz et sur les différents produits pétroliers puisque leur coût est répercuté.

Le problème c'est que le Gouvernement cherche depuis longtemps et bien avant la crise sanitaire, à faire financer des pans de sa politique par cet outil.

Un premier texte visait à aider au recrutement de mécaniciens pour le vélo. Tout en partageant l'objectif de développer cette filière, FO a fait partie de ceux qui ont considéré que cet objectif ne relevait pas d'un financement par les CEE. Le ministère a fait valoir que les trottinettes électriques étaient aussi aidées. À quand les patins à roulettes ? Plus sérieusement, la question de ce qui relève des CEE dont le coût pèse sur les consommateurs mérite d'être posée. Le texte a été voté par 13 voix et 6 abstentions, dont FO et les associations de consommateurs.

Un second texte intitulé « coup de pouce aux thermostats avec régulation performante » concerne les maisons individuelles ou collectives avec chauffage individuel.

Cela entre cette fois-ci dans le champ des CEE et il a été voté en limitant toutefois son niveau financier pour éviter des effets d'aubaine et en ayant toujours à l'esprit que ce coût se retrouve à la fin dans les factures des consommateurs.

Pour autant, et parallèlement, la Ministre annonçait dans un tweet que ce dispositif s'inscrivait dans son « plan » pour permettre le passage de l'hiver et l'équilibre électrique offre-demande et maintenait l'aide initiale au mépris de l'avis du CSE.

**L'argument du passage de l'hiver est grotesque et indigne d'un Ministre de la République.**

**Ce n'est pas avec des thermostats intelligents même nombreux qu'on fera oublier le gâchis de la fermeture absurde de 1800 MW d'énergie décarbonée des deux tranches de Fessenheim, qui reste une véritable honte !**